

Crèches : depuis le XIX^e siècle...

Parmi les premières villes de France à créer des crèches en 1847, Nanterre n'a cessé d'œuvrer dans ce sens depuis. Voici cette longue histoire en trois épisodes.

● D'après Jeannine Cornaille, Société d'Histoire de Nanterre. 

Jusqu'au XIX^e siècle, dans un village de campagne comme Nanterre, c'est la mère qui s'occupe de son enfant et qui l'allaite. Toutefois, dans les villes, les familles aisées ont recours à des nourrices à domicile, tandis que les femmes qui travaillent (artisanat, commerce) confient leur enfant à une nourrice qui habite près de chez elles ou bien placent leur bébé à la campagne, chez une nourrice qui l'allaitera pendant un an ou deux. Les registres paroissiaux et ceux de l'état civil gardent la trace de nourrices nanterriennes qui s'occupaient de jeunes enfants nés dans des familles parisiennes. Ils témoignent également d'un taux de mortalité infantile très élevé.

Crèche et bienfaisance

Avec l'essor industriel, lorsque les mères travaillent dans des usines, la nécessité de garde des jeunes enfants touche des familles plus modestes qui n'ont pas toujours les moyens de payer une nourrice. En 1844, à Paris, pour leur venir en aide, Firmin Marbeau, homme politique catholique et philanthrope, a l'idée de créer une crèche, c'est-à-dire de réunir des enfants, âgés de quinze jours à trois ans, dans un local où ils sont gardés par des femmes bénévoles. N'y sont admis que les enfants en bonne santé dont les mères travaillent au-dehors et sont légitimement mariées. Cette initiative, encouragée par la presse, les autorités administratives et religieuses, se développe petit à petit. À Nanterre, le 4 novembre 1847, le conseil municipal délibère à ce sujet et, par vote unanime, concède au bureau de bienfaisance un bâtiment attenant à l'église, afin que les enfants pauvres âgés de un à



9. NANTERRE — Maison Départementale - La Crèche

La crèche de la Maison de Nanterre en 1900.

deux ans puissent y être accueillis gratuitement. La direction doit être confiée à une femme capable, par sa douceur et ses soins, d'en remplir les fonctions maternelles. Si elle est rétribuée, la charge en revient au bureau de bienfaisance. Il ne semble pas que le projet se soit réalisé.

 **1/3. À suivre...**
(Le mois prochain : De la bienfaisance aux débuts du service public)



De la bienfaisance aux débuts du service public

Deuxième volet de notre série consacrée aux crèches à Nanterre. À l'approche du XX^e siècle, le service rendu aux mères se professionnalise, posant les bases de ce qui deviendra les crèches modernes.

● D'après Jeannine Cornaille, Société d'Histoire de Nanterre

Une crèche en 1876

En 1876, il existe une crèche tenue par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, au n°60 de la rue Saint-Germain (Henri-Barbusse aujourd'hui), où les bébés sont gardés gratuitement. À cette même adresse, les sœurs s'occupent également d'une salle d'asile (école maternelle) et d'une école élémentaire de filles. Lorsqu'en 1887 le conseil communal leur propose un nouveau local pour la crèche, local situé au n°7 de la rue de la Mairie (Anciennes-Mairies aujourd'hui), les sœurs refusent de s'y installer car, pour des raisons de commodité, elles préfèrent que leurs activités soient regroupées au même endroit. Ce refus n'empêche pas le transfert de la crèche. Toutefois, il induit des changements, car les enfants sont désormais gardés par une surveillante et des femmes de service rétribuées. La gratuité n'est plus de mise, les parents doivent payer une rétribution. La crèche est ouverte tous les jours, sauf les dimanches et jours de fête, pendant quinze heures au printemps et en été, et pendant douze heures en automne et en hiver. Elle dispose de douze berceaux et de dix-huit places dans des lits de camp.

Cette œuvre de bienfaisance est désormais gérée par un conseil d'administration composé de dix-neuf membres, comprenant le maire, trois médecins et un comité de quinze dames patronnesses.

Le conseil d'administration est chargé d'établir les comptes et le budget, de statuer sur les dépenses et de fixer le montant de la rétribution payée par les mères. Le comité des dames nomme des dames enquêtrices et propose l'acquisition de mobilier, de linge, de vêtements. Les ressources de la crèche proviennent pour un tiers de subventions de l'État, du département, de la commune, et pour les deux tiers de la rétribution maternelle, de dons, du produit des loteries, ventes, concerts, quêtes.

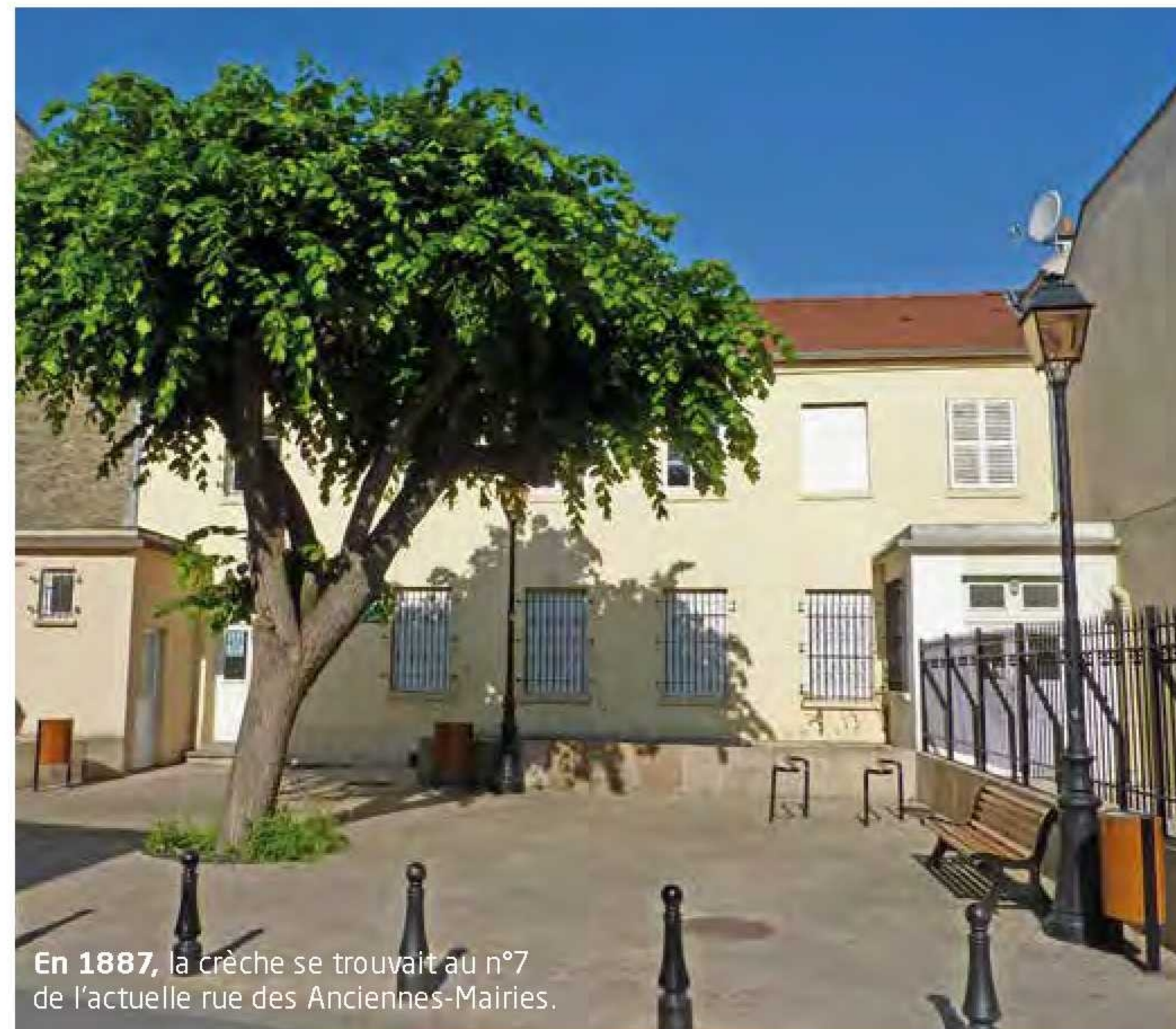
En 1902, la crèche, qui est fréquentée par 28 enfants par jour (en moyenne), est équipée de dix-huit berceaux et de douze places dans des lits de camp. Il semble que cette crèche ait été fermée en 1927, suite à une épidémie de rougeole.

La crèche de la Maison départementale

Une maternité et une crèche sont créées en juin 1887, dans des locaux de la Maison de Nanterre (hôpital Max-Fourestier aujourd'hui) qui vient d'ouvrir. Ces deux établissements, organisés par le docteur Sapelier, sont réservés à quelques mendiants libérés (mendier était alors un délit), à de nombreuses filles-mères¹ et aux épouses que leurs maris laissent sans ressources. Toutes ces femmes, qui sont envoyées à la Maison de Nanterre par la préfecture de police (administratrice de l'établissement), peuvent y accoucher et être soignées gratuitement. La crèche, rattachée à l'infirmerie, dispose de 40 lits et de 42 berceaux, toujours occupés et insuffisants pour répondre à toutes les demandes d'admission.

La crèche est équipée d'un plancher rectangulaire entouré d'une balustrade en bois, afin de favoriser les premiers pas des enfants qui apprennent à marcher. Vêtus de tabliers avec de petits cols blancs, les petits prennent appui sur la balustrade pour se tenir debout. Dans la journée, les mères sont occupées aux ateliers de couture, situés dans le même bâtiment que la crèche. Toutes les deux heures, elles viennent allaiter leurs bébés. Pendant leur absence, la garde des enfants est confiée aux soins d'une surveillante et d'auxiliaires hospitalisées. Les enfants peuvent rester dans l'établissement jusqu'à l'âge de 3 ans. Lorsqu'elles ont repris des forces, les mères peuvent chercher du travail à l'extérieur. Quand elles en ont trouvé, elles partent avec leurs petits.

1. Terme employé à cette époque.



L'ère moderne de la première enfance

Ce troisième et dernier volet consacré aux crèches débute après-guerre, en 1945, dans une France qui va se reconstruire grâce aux efforts de toutes et tous.

● D'après Jeannine Cornaille, Société d'Histoire de Nanterre

Pour lutter contre la mortalité infantile, l'ordonnance de novembre 1945 institue le système de la Protection maternelle et infantile. L'accent est mis sur l'hygiène et la santé de l'enfant. Dans ce contexte, la municipalité achète la propriété Nadal, sise 1 rue Rigault, afin de créer une crèche collective. Inaugurée le 28 septembre 1947, elle est ouverte du lundi au samedi pour accueillir, jusqu'à l'âge de 3 ans, les enfants dont les parents travaillent. En arrivant, les enfants sont déshabillés, une aide-puéricultrice leur fait la toilette, puis leur enfle des vêtements prêtés par la crèche. Après le goûter les enfants sont à nouveau lavés. Les crèches ressemblent à des services hospitaliers car on craint les épidémies. Sous la direction d'une sage-femme, deux équipes de « berceuses » donnent les soins corporels, les repas, surveillent les siestes, les séances « pot » et une aide-puéricultrice anime les activités. Tous les enfants se retrouvent dans le même groupe. Le personnel qui s'occupe des enfants doit également reprendre le linge, le plier et le repasser. Le linge est lavé sur place, par une femme de ménage, dans la buanderie équipée d'énormes bacs à linge, d'une essoreuse et d'une armoire séchante.

La goutte de lait



Au sous-sol de la crèche, on installe un service de la Protection maternelle et infantile : « la goutte de lait », qui est ouvert toute l'année (jours fériés compris). Ce service est chargé de préparer des biberons, élaborés en fonction de l'âge des nourrissons. Deux équipes de quatre personnes se succèdent pour effectuer ce travail : l'équipe du matin stérilise et prépare les biberons, celle de l'après-midi les distribue et les lave. Les dispensaires de la rue Chevreul et de la rue des Pâquerettes vendent également une partie des 1 200 biberons préparés journalièrement. Lorsque le service ferme en 1966, « les biberonnières » vont travailler dans les trois crèches collectives qui existent alors : les crèches Pongerville, Mansard et Pâquerettes.

Une vocation éducative

Après 1968, les crèches se préoccupent de la socialisation et de l'éducation du jeune enfant, elles s'ouvrent plus facilement aux parents. Un accueil personnalisé est mis en place matin et soir. Les enfants sont répartis par petits groupes d'âge : les bébés, les moyens, les moyens-grands, les grands. Ils peuvent venir avec leurs jouets et portent leurs propres vêtements. Des toilettes et des lavabos à leur taille favorisent leur autonomie. Les premiers ateliers ludiques sont proposés et des sorties participent à l'éveil. Des coins doudouilles permettent aux bébés d'explorer un environnement stimulant.

Un matériel plus complexe répond aux besoins moteurs et intellectuels des plus grands. La direction des crèches est désormais assurée par une puéricultrice, assistée par des éducatrices de jeunes enfants qui ont remplacé « les jardinières ». Le système de l'auxiliaire de référence qui permet à l'enfant de mieux construire ses repères se met en place.

Les crèches familiales



L'activité féminine étant de plus en plus importante, la commune développe différents modes d'accueil. À côté des crèches collectives, qu'elle continue à ouvrir (de 1988 à 1993, sept nouvelles crèches collectives voient le jour), une autre formule, celle des crèches familiales permet d'accroître le nombre d'enfants accueillis toute la journée. Les enfants sont reçus au domicile d'assistantes maternelles agréées, recrutées et payées par la ville. Elles sont encadrées et conseillées par une directrice. Les enfants doivent obligatoirement participer à des activités collectives régulières avec leurs assistantes maternelles. Les locaux comprenant un bureau administratif, un cabinet médical pour le suivi de santé des enfants et une salle de jeux est ouverte. Les crèches du Centre, des Acacias, des Robinsons et de l'Amitié sont ainsi créées de 1979 à 1993.

Les haltes-accueil et structures multi-accueil

La diversité des situations familiales ou professionnelles des parents a conduit à apporter la plus grande souplesse possible aux solutions d'accueil qui sont proposées. Les haltes-accueil constituent une de ces solutions. Elles prennent en charge occasionnellement les petits, pendant une courte durée pour répondre à des besoins ponctuels. Dès 1993, il en existe trois : celles du Grand-Champ, du Parc et des Robinsons ; à cette époque elles sont réservées aux parents qui ne travaillent pas.

Depuis 2000, pour répondre à la diversité des besoins et à l'évolution des modes de vie (travail à temps partiel, 35 heures, pertes et retours à l'emploi, horaires décalés), les crèches et haltes-accueils sont devenues des « établissements d'accueil de jeunes enfants » et fonctionnent toutes en multi-accueil. Les accueils familiaux fonctionnent aussi en multi-accueil et sont associés à des accueils collectifs. Il existe également trois relais parents-assistantes maternelles qui aident les familles dans la recherche d'un mode d'accueil et accompagnent la professionnalisation des assistantes maternelles indépendantes.

Troisième et dernier volet à la page suivante. ©